

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Pont Neuf  
Ecole maternelle Pont Neuf  
Limoges (87)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Janvier 2011 – N° 0870281H\_RNPP

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1  
Ecole maternelle Pont Neuf \_ Région Limousin \_ Département Haute Vienne \_ Limoges (87000)  
Note de Première Phase (NPP) N° 0870281H\_RNPP*



## Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

### Déploiement national

### Groupe scolaire Pont Neuf Ecole maternelle Pont Neuf Limoges (87)

### Note de Première Phase (NPP)

Janvier 2011 – N° 0870281H\_RNPP

FICHER : W:\ENVIRONNEMENT\DOSSIERS EN COURS\BRGM\_ETS\DOSSIERS\11ME002BA\_LOT13B\_0870281HRNPP\_PONT NEUF\_ECOLE MATERNELLE\_BRGM\_87 LIMOGES\RAPPORT\PRO\0870281H\_RNPP\_V4.DOC

N° DOSSIER		11	ME	002	B	a	ENV	NS	SGe	PIECE	1/1	AGENCE	MARSEILLE
08/08/11	PROV4	N. SOULET	A. PIGHIERA		N. DURAND		37+annexes		VERSION PROVISOIRE 4				
DATE	CHRONO	REDACTEUR	CHEF DE PROJET		SUPERVISEUR		nb. pages	MODIFICATIONS - OBSERVATIONS					

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

L'école maternelle Pont Neuf est située 10 rue des Carriers à Limoges. L'école est localisée en partie Sud-Est du centre-ville de Limoges, en rive gauche de la Vienne, dans un secteur à dominante résidentielle et commerciale. Elle fait partie du groupe scolaire Pont Neuf comprenant également une école élémentaire. L'école élémentaire (n°0870754X) fait également l'objet d'un diagnostic présenté dans un rapport spécifique (référéncé 0870754X\_RNPP).

L'ETS accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans environ (effectif d'environ 51 élèves).

L'école maternelle occupe l'aile Nord-Est du bâtiment de plain-pied du groupe scolaire. Celui-ci donne, dans le prolongement, sur une cour de récréation (recouverte d'enrobé ou d'un revêtement amortisseur) et qui comprend 2 parterres fleuris.

L'école maternelle ne comprend ni jardin pédagogique, ni logement de fonction.

Lors de la visite, il a été constaté que le bâtiment comportait un vide sanitaire inaccessible. Aucun indice visuel ou olfactif n'a été relevé sur site.

### **Résultats de l'étude historique et documentaire**

D'après les informations disponibles, cette école serait implantée à proximité d'un site *BASIAS* (garage mécanique et stockage d'essence), ce qui a motivé son intégration à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

D'après l'étude historique, le groupe scolaire Pont Neuf existait déjà en 1885. La configuration des bâtiments du site a peu évolué jusqu'à aujourd'hui. Le bâtiment principal central en forme de « E » est en effet déjà présent en 1885. Le bâtiment abritant les sanitaires à l'Est de la cour a été construit entre 1944 et 1968.

Les recherches historiques ont permis de mettre en évidence que le site *BASIAS* est en fait localisé à 600 m à l'Est de l'ETS. D'autres sites *BASIAS* ont été recensés dans un rayon de 100 m autour de l'ETS (usine de porcelaine, atelier de mécanique générale, usine de teinturerie).

## **Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique la présence de formations gneissiques. La ressource en eau est constituée par de petites nappes discontinues, retrouvées à une profondeur moyenne de 5 à 10 m, et drainée par le réseau hydrographique très dense. Le sens d'écoulement local des eaux souterraines est dirigé vers la Vienne et vers l'Auzette situées respectivement à 100 m à l'Ouest et au Sud de l'ETS.

## **Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle sans jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion de sols par les enfants :

Ce scénario n'est pas à considérer car les sols de surface de l'école ne sont pas susceptibles d'avoir été impactés par des émissions atmosphériques en provenance des activités industrielles environnantes.

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

L'ancienne activité proche de l'ETS n'a pas fait appel à des polluants volatiles. De plus, les autres sites BASIAS sont relativement éloignés ou positionnés en aval hydraulique par rapport à l'établissement scolaire. Ainsi, une éventuelle pollution de la nappe au droit des sites BASIAS ne peut dégrader la qualité de l'air intérieur du bâtiment de l'école maternelle.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, nous proposons de classer l'école maternelle Pont Neuf (n°0870281H) en **catégorie « A : Les sols de l'établissement ne posent pas de problème.**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**